



RECETTES

Formations

Montant par stagiaire

- 20€ pour la journée (9h-18h) sans hébergement pour tous les licenciés FFCO ;
- 50€ pour un stage sur 2 jours (du jour 1 : 9h00 au jour 2 : 18h00) avec hébergement pour les licenciés LIFCO ;
- 70€ pour un stage sur 2 jours (du jour 1 : 9h00 au jour 2 : 18h00) avec hébergement pour les licenciés FFCO hors ligue.
- GRATUITÉ des formations sur une demi-journée ou soirée
- GRATUITÉ pour les jeunes H/D16 jusqu'à H/D20
- GRATUITÉ pour les femmes D16 et +

Nota : aucune remise sur les tarifs si le stagiaire décide de ne pas utiliser une des prestations comprises dans le descriptif du stage

Cotisation des clubs à la LIFCO

Pour rappel : la LIFCO ne touche aucune subvention pour son fonctionnement. Cette cotisation, sans augmentation depuis 2023, est destinée à fournir une partie du budget de la LIFCO.

Elle est basée sur le nombre de licenciés au 31 décembre de l'année N-1. Ce nombre est issu du fichier des licenciés de la FFCO à cette date.

Elle est composée d'une partie :

- 1- Forfaitaire de 15,00 € par tranche de 50 licenciés, soit 15,00 € de 3 à 50 licenciés ; 30,00 € de 51 à 100 licenciés ; 45,00 € de 101 à 150 licenciés et ainsi de suite.
- 2- Variable fonction du nombre de licencié, calculée selon la formule " $T * N$ " où N est le nombre de licencié et T le taux de base. Pour 2026, le taux de base restera de 3,85 €.

Redevance sur les compétitions régionales

Cette redevance sert à financer l'achat des récompenses sur les différents championnats, ainsi que sur les challenges LIFCO Pédestre. Le reliquat éventuel sert aux actions de promotion de la Ligue.

Nota : Les Championnats LIFCO COVTT, s'ils sont organisés lors d'une course donnant déjà lieu à perception d'une redevance Fédérale, sont exemptés de redevance LIFCO. En contrepartie, la LIFCO ne fournit pas les récompenses.

1- Montant de la redevance

- Challenge LIFCO Courses Urbaines pédestre : un tarif unique est appliqué quel que soit l'âge du coureur.
 - 0.20 € par licencié H/D
 - Pas de redevance sur le circuit « Blanc » accompagné
- Challenge LIFCO Pédestre Forêt Moyenne et Longue Distance ; Championnats LIFCO Pédestre et VTT Longue et Moyenne Distance – Championnat LIFCO VTT Mass Start : un tarif unique est appliqué quel que soit l'âge du coureur.
 - 0,90 € par licencié H/D
 - Pas de redevance sur le circuit "Blanc" accompagné



- Championnat Régional des Clubs pédestre et VTT :
 - 6,00 € par équipe D1, D2 ou Open
 - Pas de taxe pour les relais Jeunes ou mini relais
- Championnat Régional de Sprint pédestre et VTT :
 - 0,60 € par participant licencié H/D 14 et plus
 - Pas de redevance pour les H/D12 et moins
- Championnat Régional de Sprint Relais Mixte :
 - 4,00 € par équipe de 4 ; pas de redevance sur les équipes Open ou non licenciés

Nota : Seuls les licenciés FFCO sont pris en compte pour le calcul de la redevance ; les coureurs sur le circuit blanc, ceux avec pass'O, les licenciés UNSS, UGSEL, FFSU ne sont pas pris en compte.

2- Tarif maximum conseillé pour les compétitions régionales Pédestres ou VTT

	Adultes	Jeunes	Circuit blanc
Courses régionales	9,00 €	6,00 €	3,00 €
Championnat Régional LD	10,00 €	7,00 €	3,00 €
Championnat Régional MD	10,00 €	7,00 €	3,00 €
Championnat Régional sprint	10,00 €	7,00 €	
Championnat Régional des Clubs	54,00 € par équipe de 6 14,00 € par équipe de 2		
Championnat Régional de Sprint-Relais	36,00 € par équipe de 4 14,00 € par équipe de 2		

Le calcul du montant de la redevance sera établi par le trésorier à partir du fichier CSV de la course récupéré sur le site Internet de la FFCO.

Titres de participation (Pass'O)

RAPPEL : Lors de chaque organisation (compétitions CO à pied, à VTT, Raid, mais aussi entraînement, action de promotion...), des titres de participations (Pass'O) doivent être délivrés.

Rappel des tarifs 2026 décidés par la FFCO :

Tarif Pass'Loisir Santé	3,42 €	max	Tarif Pass'Compet	15,19 €	max
FFCO : 1,14 €		fixe	FFCO : 3,80 €		fixe
Ligue : 0,76 €		max	Ligue : 3,80 €		max
Organisateur : 1,52 €		max	Organisateur : 7,59 €		max
Tarif Pass'Découverte Compétition	5,32 €	max	Tarif Pass'Event	15,19 €	max
FFCO : 1,90 €		fixe	FFCO : 3,80 €		fixe
Ligue : 1,14 €		max	Ligue : 3,80 €		max
Organisateur : 2,28 €		max	Organisateur : 7,59 €		max

- **Tarifs 2026 LIFCO** : pas de changement par rapport à 2025
 - Pass Loisir santé = 0,50 €uros
 - Pass Découverte Compétition = 0,75 €uros
 - Pass Compétition et Pass Event = 2,50 €uros

Rappel des modalités de déclarations : depuis 2022, tous les résultats des courses inscrites au calendrier fédéral, qu'elles soient au CN ou NON, font l'objet d'une déclaration en ligne.

Pour la procédure se reporter à la lettre O'Club n°129 de janvier 2023.

Petit rappel de la procédure :

- **Pour les courses au CN** :



- Le fichier .csv qui doit être transmis à l'arbitre **doit contenir tous les coureurs**, y compris les coureurs non licenciés et non chronométrés. Il est inutile d'envoyer la liste des Pass'O à la LIFCO.

La FFCO comptabilisera et facturera directement ces Pass'O sur la base du fichier déposé par l'arbitre sur le site, la LIFCO facturera la part ligue sur la base de ce fichier.

- **Pour les autres courses non CN :**

Le fichier des Pass'O doit être déposé par l'organisateur sur le site de la FFCO. Il est inutile d'envoyer la liste des Pass'O à la LIFCO. La FFCO comptabilisera et facturera directement ces Pass'O sur la base du fichier déposé, la LIFCO facturera la part ligue sur la base de ce fichier.

- Il est impératif que les années de naissance des non licenciés figurent dans le fichier.

Attention à bien renseigner le type de Pass'O dans les fichiers : Pass Loisir Santé – Pass Découverte Compétition – Pass Compétition. A défaut de libellé correct, la facture sera basée sur le tarif d'un Pass Compétition.